

Assurance Propriétaire Non Occupant Demande de souscription logement en copropriété

Je soussigné :

Copropriétaire :	
Nom, Prénom :	
Adresse :	
Ville – Code postal :	
Email :	Tel :

désire souscrire un contrat prévoyant toutes les garanties du contrat intitulé COPBAIL n° suivant les conditions négociées par **CAPELYS IMMOBILIER** (auprès de : SADA, 4 rue Scatisse – 30934 Nîmes Entreprise régie par le code des Assurances) et reproduites dans le contrat IMMO 3 et l'intercalaire ci-jointe, pour le bien immobilier situé à l'adresse suivante :

Lot assuré :	
Numéro :	
Surface :	
Adresse :	
Ville – Code postal :	
Date d'effet :	
Prime annuelle TTC :	45€
Perception au prorata l'année de souscription :	45€,00 TTC du 01/01 au 30/06 22,50€ TTC du 01/07 au 31/12

Concernant ce logement, **vous déclarez que ce bien :**

- dispose d'une superficie inférieure à 150 m² et n'est pas situé dans une copropriété de moins de 4 copropriétaires ;
- est situé dans une copropriété dont la surface des parties commerciales et/ou bureaux représente moins de 25% de la surface totale ;
- n'a pas fait l'objet d'un refus d'assurance ou d'une résiliation après sinistres par un autre assureur au cours des 24 mois précédents ;
- est à usage exclusif de résidence principale pour le locataire et qu'aucune activité professionnelle n'y est exercée ;
- n'est pas loué en meublé même de manière saisonnière, ni à usage d'hôtel ;
- n'a pas fait l'objet d'une renonciation à recours contre tout responsable ou garant ;
- n'est pas situé dans un bâtiment constitué dans sa construction et sa couverture pour moins de 90% de matériaux durs.

Fait à :

Le :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

Groupe Lafond & Roullet

www.groupe-lafondroullet.com

31, Cours Emile Zola
BP 92 069 - 69 616 Villeurbanne Cedex
Tél : 04 37 47 84 84 - Fax : 04 37 47 84 89
info@groupe-lafondroullet.com

RCS LYON 491 048 518
SIRET 491 048 518 00014
N° ORIAS : 07 025 575 - Site Web Orias : www.orias.fr
Garantie financière (Art. L 530-1 C.Ass.)
Responsabilité civile professionnelle (Art. L 530-2 C.Ass.)

Assurance Propriétaire Non Occupant SADA - COPBAIL

1) Champ d'application

Il s'agit d'une assurance multirisque qui interviendra afin de protéger au mieux votre bien à **usage exclusif d'habitation principale**, notamment :

- En cas de sinistre dégâts des eaux et incendie (convention IRSI),
- En cas de vacance d'occupation entre deux locataires
- Suite à un défaut d'assurance du locataire (résiliation pour non-paiement, fausse attestation...),
- Dans le cas où des dommages sont provoqués par une défaillance passive d'installations ou d'équipement intérieurs (ex. le radiateur électrique provoque un incendie...),
- Pour des dégâts consécutifs à un vol ou un vandalisme,

Mais il s'agit aussi d'une assurance propre au copropriétaire-bailleur pour les conséquences que l'assuré conserve à sa charge soit en sa qualité de copropriétaire, soit en sa qualité de bailleur, notamment :

- En cas d'impayés de charges communes par un des copropriétaires,
- Pour les conséquences pécuniaires résultant de fautes, erreurs ou omissions commises par l'Assemblée Générale,
- Pour la part de la franchise de l'assurance immeuble,
- Pour la responsabilité du bailleur du fait des éléments mis à la disposition du locataire (y compris en cas de défaut d'entretien),

2) Garanties

Les garanties proposées sont les garanties du produit multirisque Immo 3 – option D – attachées à l'assurance de l'immeuble, **sans franchise** (excepté la franchise « catastrophe naturelles » imposée par la loi) :

- Incendie et risques annexes
- Garantie complémentaire "Risques locatifs"
- Dommages électriques
- Tempêtes-Grêle- Poids de la neige
- Dégâts des eaux
- Vol / Vandalisme
- Bris de glaces
- Catastrophes naturelles
- Risques technologiques
- Défense & Recours

Ainsi qu'une extension de garanties aux conséquences pécuniaires qui incomberaient à l'assuré titre des risques individuels de la copropriété (LCI de 45 fois l'indice FFB) :

- Responsabilité Civile à l'égard des copropriétaire ou associés ou tiers,
- Responsabilité Contractuelle à l'égard des préposés,
- Dommages intérêts résultant d'un sinistre non couvert par l'assurance multirisque immeuble,
- Impayés de charges communes,

Groupe Lafond & Rouillet

www.groupe-lafondrouillet.com

31, Cours Emile Zola
BP 92 069 - 69 616 Villeurbanne Cedex
Tél : 04 37 47 84 84 - Fax : 04 37 47 84 89
info@groupe-lafondrouillet.com

RCS LYON 491 048 518
SIRET 491 048 518 00014
N° ORIAS : 07 025 575 - Site Web Orias : www.orias.fr
Garantie financière (Art. L 530-1 C.Ass.)
Responsabilité civile professionnelle (Art. L 530-2 C.Ass.)